

SANTÉ

Hôtel sur ordonnance au centre Becquerel

Le centre anti-cancer Becquerel à Rouen inaugure un service d'hôtel hospitalier dédié aux patients. Un service particulier proposé sur prescription médicale.

ANTHONY QUINDROIT

Pour une personne malade, le repos fait aussi partie de la convalescence. Mais quand des soins particuliers sont nécessaires et que la personne ne vit pas à proximité du centre de soins, les options sont limitées et le temps passé sur la route incompressible. Ou le budget hébergement peut vite grever les finances.

« Des solutions existent pour les proches des malades depuis longtemps », rappelle Pierre Delarue, président de la maison d'accueil hospitalière La Source, qui compte douze hébergements au CHU de Rouen et deux au centre Becquerel.

FAVORISER LA RÉCUPÉRATION

Mais, depuis la publication d'un décret en août 2021, les établissements de santé peuvent proposer aux patients le nécessitant des accueils en hôtel hospitalier. Au centre anti-cancer, ce sont ainsi quatre chambres qui ont été aménagées dans un espace non médica-

lisé pour permettre à ces personnes de bénéficier d'un temps de repos supplémentaire.

« Il y a des gens qui doivent venir des dizaines de fois en peu de temps, parfois des personnes âgées pour lesquelles le déplacement est compliqué »

Artus Paty

« Ce peut être pour des personnes qui arrivent la veille d'une opération ou des patients qui ont peu de temps entre des séances de radiothérapie, de chimiothérapie... Il y a des gens qui doivent venir des dizaines de fois en peu de temps, parfois des personnes âgées pour lesquelles le déplacement est compliqué », synthétise Artus Paty, directeur général adjoint du centre Becquerel qui traite, « pour deux tiers », des personnes extérieures à la Métropole rouennaise :



Artus Paty et Pierre Delarue travaillent sur le dossier depuis plusieurs mois. Quatre chambres, dont deux doubles, sont proposées aux patients dirigés par un médecin Photo STEPHANIE PERON/PND

« Nous avons des patients de Dieppe, du Havre, d'Évreux. Et il y a une chronicisation de la prise en charge. »

SUR PRESCRIPTION

L'attribution des chambres, gérées par la Source, se fait sur prescription médicale et est donc prise en

charge – à hauteur de 80 € maximum la nuit – par la Sécurité sociale, avec des plafonds variables selon les pathologies mais sans plafond pour les personnes atteintes de cancer.

S'il n'y a pas de room service – mais, sur réservation, l'association la

Source peut fournir le repas – les patients/hôtes ont leur totale autonomie et n'ont pas à se préoccuper des tâches ménagères, le nettoyage étant compris dans le service à la fin du séjour. Une manière supplémentaire d'accompagner le patient vers la guérison. ■